

|                                                        |                                                                                                                                       |          |            |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------|
| Nettoyage et désinfection des capsules de pneumatiques |                                                                                                                                       |          |            |
| Direction(s)<br>responsable(s)                         | Direction des programmes de soins critiques et spécialisés                                                                            | Approuvé | 2025-10-21 |
|                                                        | Direction des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge                                                                          | Révisé   |            |
| Personne(s)<br>concernée(s)                            | Personnel de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) et personnel des unités de soins de l'hôpital Anna-Laberge (HAL) |          |            |
| Outils cliniques associés                              |                                                                                                                                       |          |            |

#### 1. Énoncé

Les infections nosocomiales constituent une préoccupation majeure pour les établissements de soins de santé, qui ont la responsabilité d'offrir des soins de qualité et sécuritaires donc afin de réduire le risque de contamination parmi la clientèle et ses employés, il est crucial de mettre en place des mesures pour prévenir la transmission des infections et des bactéries multi résistantes (BMR), notamment, **en nettoyant et désinfectant régulièrement les capsules de pneumatique utilisées pour divers transports.**

Cette procédure sera effectuée à raison de deux (2) fois par année soit, aux 6 mois, selon les modalités de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM).

#### 2. Champ d'application/Contexte légal

Cette procédure s'applique au personnel des unités de soins, de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) ainsi qu'à tous les utilisateurs des capsules de pneumatique.

#### 3. Définitions

**Capsule de pneumatique** : Contenant prévu pour l'envoi de document ou prélèvement via le pneumatique

**Cycle de nettoyage et de séchage** : Temps requis pour ouvrir et installer les capsules de pneumatique dans le chariot de nettoyage à l'URDM.

**ÉPI** : Équipement de protection individuelle

**H/S** : Hygiène Salubrité

**PRDM** : Préposé au retraitement des dispositifs médicaux

**URDM** : Unité de retraitement des dispositifs médicaux

**DAH** : Direction des activités hospitalières

#### 4. Objectifs

- Protéger les usagers et les employés des infections nosocomiales en leur offrant un environnement sécuritaire;
- Protéger les utilisateurs face aux risques d'exposition à des pathogènes et/ou des liquides biologiques;
- Diminuer le risque de transmission des microorganismes.

5. Intervenants concernés

- Gestionnaire du bloc opératoire et de l'URDM;
- Conseillère en soins infirmiers (SI), volet retraitement des dispositifs médicaux;
- Personnel de l'URDM;
- Personnel de la direction des activités hospitalières (DAH).

6. Rôles et responsabilités

**GESTIONNAIRE ET COORDONNATRICE DU BLOC OPÉRATOIRE ET DE L'URDM :**

- S'assurer de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure en collaboration avec la conseillère en soins infirmiers, volet URDM ou son préposé au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) et chef d'équipe/ASI/ superviseur URDM;
- Diffuser la procédure de retraitement auprès des PRDM;
- S'assurer de l'application de la procédure deux fois par années via la complétion du document de collecte des capsules de pneumatique au moment du ramassage et de la distribution.

**CONSEILLÈRE EN SOINS INFIRMIERS, VOLET URDM :**

- Collaborer à l'élaboration et mettre à jour la procédure avec la gestionnaire du bloc opératoire et de l'URDM ou son PRDM chef d'équipe/ASI/ superviseur URDM.

**PRDM CHEF D'ÉQUIPE/ASI/ SUPERVISEUR URDM :**

- Collaborer à l'élaboration et mettre à jour la procédure en collaboration avec la conseillère en soins infirmiers, volet URDM ou son gestionnaire du bloc opératoire et de l'URDM;
- S'assurer de l'application de la procédure auprès des PRDM;
- Informer le personnel concernant les documents de références et les mises à jour.

**PRDM de l'URDM :**

- Connaître et appliquer la procédure;
- Consulter les documents de référence disponibles au besoin.

**CHEF DE SERVICES DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES :**

- S'assurer de la fermeture du pneumatique, par son personnel, durant les nuits demandées par le gestionnaire du bloc opératoire et de l'URDM.

**COORDONNATEUR DES SOINS INFIRMIERS – SERVICES DE SANTÉ GÉNÉRAUX, DAH – HAL :**

- Connaître et appliquer la procédure;
- Diffuser la procédure à tout le personnel;
- S'assurer de planifier une ressource (PAB ou ADS), pour faire la récupération, livraison à l'URDM et redistribution des capsules de pneumatique;
- S'assurer de l'application de la procédure par son personnel dédié.

**PERSONNEL DE TOUTES LES UNITÉS HOSPITALIÈRES :**

- Connaître et appliquer la procédure;
- Consulter les documents de référence disponibles au besoin.

## 7. Matériel

- Chariot de transport de l'URDM pour les capsules de pneumatique souillées;
- Chariot ou table de transport pour les capsules de pneumatique propres;
- Linges en microfibre sèche;
- Lingette de désinfection approuvée par le CISSMO;
- ÉPI : blouse imperméable, gants de nitrile, couvre-chaussures, masque de procédure, visière ou lunette de protection, bonnet.

## 8. Procédure

### LE GESTIONNAIRE DU BLOC OPÉRATOIRE ET DE L'URDM

1. Convenir d'une date pour le nettoyage des capsules de pneumatique qui doit être fait de nuit, approximativement aux 6 mois de nuit, soit de 22:30 À 8 :00 et en avise le coordonnateur de la DAH pour avoir le personnel requis;
2. Rédiger une note de service commune entre le coordonnateur DAH et le chef de service des installations matérielles s'adressant aux utilisateurs contenant les informations suivantes : la date de la nuit qui est identifiée pour le nettoyage des capsules de pneumatique ainsi que la mention de la fermeture du pneumatique pour la durée de la nuit;
3. S'assurer que le chef de service des installations matérielles soit informé de la date convenue pour fermer le pneumatique durant la nuit sélectionnée.

### PERSONNEL DE LA DAH IDENTIFIÉ PAR LE COORDONNATEUR DES SOINS INFIRMIERS – SERVICES DE SANTÉ GÉNÉRAUX, DAH – HAL :

#### 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DE NETTOYAGE soit vers 22 :00

1. Procéder à l'hygiène des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique;
2. Mettre des gants propres, non stériles;
3. Nettoyer le chariot de transport approprié à l'aide d'une lingette désinfectante;
4. Retirer les gants;
5. Procéder à l'hygiène des mains à nouveau à l'aide d'une solution hydroalcoolique;
6. Ramasser les capsules de pneumatique (sans les affiches plastifiées) dans tous les secteurs à l'aide du chariot de transport souillé. (Il est de la responsabilité de chaque service d'effectuer le nettoyage de ses affiches à l'aide d'une lingette désinfectante);
7. S'assurer de demander à l'agent de sécurité pour faire ouvrir les endroits non accessibles (barrés) pour y récupérer les capsules de pneumatique à nettoyer. (Exemple : pharmacie);
8. Remplir la liste préétablie (Annexe A) du nombre de capsules de pneumatique présentes par département (pour leurs retours);
9. Apporter le chariot contenant les capsules de pneumatique ramassées à l'URDM, côté souillé, et les remettre aux PRDM.

**Procéder à partir de l'étape 1 avec un nouveau chariot au besoin si la récupération totale des capsules de pneumatique n'a pu être effectuée**

**PERSONNEL DE L'URDM :**

1. Procéder à l'hygiène des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique;
2. Revêtir les ÉPI;
3. Mettre les capsules de pneumatique ouvertes (ouverture vers le bas) sur le support du lave chariot, à raison de 30 capsules de pneumatique par cycle de lavage;
4. Partir un cycle de nettoyage « contenant »;
5. Enlever les EPI, procéder à l'hygiène des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique et retourner au secteur stérile;
6. Sortir les capsules de pneumatique, du côté stérile, à la fin du cycle de lavage et les déposer sur une table propre;
7. Remettre le support du lave chariot vide dans la lave chariot et fermer la porte;
8. Procéder à l'hygiène des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique;
9. Revêtir les ÉPI;
10. Mettre le chariot de transport dans la lave chariot et partir le cycle « chariot »;
11. Enlever les EPI, procéder à l'hygiène des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique et retourner au secteur stérile;
12. Sortir le chariot de transport et l'assécher à l'aide d'un linge propre.

**\*\*\*REDÉBUTER CES ACTIONS JUSQU'AU LAVAGE DE LA DERNIÈRE CAPSULES DE PNEUMATIQUE\*\*\***

1. Assécher les capsules de pneumatique à l'aide de linges microfibres;
2. Mettre les capsules de pneumatique propres sur le chariot de transport propre;
3. Remettre le chariot avec les capsules de pneumatique propres à l'extérieur de l'URDM, près du magasin;
4. Retourner, par le personnel de la DAH, les capsules de pneumatique aux endroits désignés selon la liste de départ effectuée (Annexe A).

|                  |
|------------------|
| 9. Documentation |
|------------------|

S.O.

|               |
|---------------|
| 10. Annexe(s) |
|---------------|

ANNEXE A : Récupération / retour de capsules de pneumatique de pneumatiques

|                |
|----------------|
| 11. Références |
|----------------|

S.O.

| Processus d'élaboration |                                                                                                                                             |            |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Rédigé par</b>       | Sandra Wilson, I.C.A.S.I. URDM, Hôpital Anna Laberge                                                                                        | 2021-01-01 |
| <b>Consultation(s)</b>  | Claudine Ricard, Chef du bloc opératoire, préadmission, chirurgie d'un jour et unité de retraitement des dispositifs médicaux pôle 2        | 2024-04-11 |
|                         | Geneviève Faubert, infirmière clinicienne du bloc opératoire hôpital Anna-Laberge                                                           | 2025-01-17 |
|                         | Sandra Wilson, conseillère soins infirmiers, volet retraitement des dispositifs médicaux                                                    | 2024-04-11 |
|                         | Karine Lemieux, chef d'équipe par intérim, en retraitement des dispositifs médicaux, pôle 2                                                 | 2025-01-17 |
|                         | Hugo Loiselle, Coordonnateur de la DAH                                                                                                      | 2025-01-16 |
|                         | Emmanuelle Richard, Adjointe au directeur, Volet prévention et contrôle des infections                                                      | 2024-05-30 |
|                         | Joanie Carrier, conseillère-cadre PCI                                                                                                       | 2025-02-09 |
|                         | Stéphane Bougie, coordonnateur des installations matérielles                                                                                | 2025-02-09 |
|                         | Siméon Beugré, chef de service des installations matérielles                                                                                | 2025-02-09 |
|                         | Valérie Duvernay, coordonnatrice clinico-administrative des blocs opératoires, de l'endoscopie et des cliniques spécialisées CISSMO (DPSCS) | 2025-02-09 |

| Historique du document |                                                |            |
|------------------------|------------------------------------------------|------------|
| <b>Recommandé par</b>  | Comité de concertation des directeurs adjoints | 2025-04-30 |
| <b>Adopté par</b>      | Comité de direction                            | 2025-10-21 |
| <b>Commentaires</b>    |                                                |            |

## RÉCUPÉRATION / RETOUR DES CAPSULES DE PNEUMATIQUE :

| DÉPARTEMENT                                            | # RÉCUPÉRÉES SOUILLÉES | # RETOUR PROPRES |
|--------------------------------------------------------|------------------------|------------------|
| Ressources Techniques                                  |                        |                  |
| Planning familial G-20 / médecine interne (corridor G) |                        |                  |
| Génie biomédical                                       |                        |                  |
| Complexe UCD                                           |                        |                  |
| Complexe UHB                                           |                        |                  |
| Complexe UIB                                           |                        |                  |
| Archives médicales                                     |                        |                  |
| Magasin                                                |                        |                  |
| Pharmacie                                              |                        |                  |
| Gériatrie/URFI                                         |                        |                  |
| Santé mentale                                          |                        |                  |
| Pavillon des naissances                                |                        |                  |
| CDJ                                                    |                        |                  |
| Boc opératoire                                         |                        |                  |
| Radiologie                                             |                        |                  |
| Laboratoire                                            |                        |                  |
| Soins intensifs                                        |                        |                  |
| Observation de l'urgence                               |                        |                  |
| Urgence ambulatoire                                    |                        |                  |
| Admission                                              |                        |                  |
| Oncologie                                              |                        |                  |
| Électrophysiologie                                     |                        |                  |
| Bloc administratif                                     |                        |                  |
| 1 <sup>er</sup> Est                                    |                        |                  |
|                                                        |                        |                  |

## Procédure clinique – Nettoyage et désinfection des capsules de pneumatique

|                         |  |  |
|-------------------------|--|--|
| 1 <sup>er</sup> Ouest   |  |  |
| 2 <sup>ième</sup> Est   |  |  |
| 2 <sup>ième</sup> Ouest |  |  |